

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N°300/2022

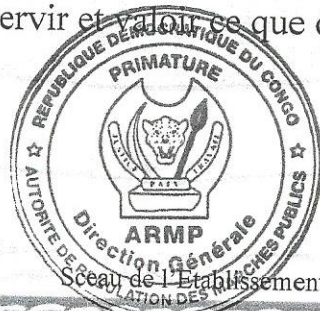
A la Société ORANGE RDC SA

Après avoir reçu le contrat du marché relatif au service de connexion internet à la CFEF, conclu avec la Cellule d'Exécution des Financements en Faveur des Etats Fragiles, pour un montant total hors taxe de dollars américains vingt-quatre mille sept cent treize, cinquante-neuf centimes (24.713,59 USD) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant, soit USD 172,99 (dollars américains cent septante deux, nonante neuf centimes)

Fait à Kinshasa, le 11/10/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Raymond M.L YUMBA  
Directeur Général a.i